FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

PACTE D'EXCELLENCE POUR UN ENSEIGNEMENT

AIDE & ASSISTANCE

Cartographie des acteurs du soutien au numérique éducatif

Réalisé par l'Administration générale de l'Enseignement
Service général du Numérique éducatif

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3
Comment naviguer dans la cartographie ? 3
Que contient la « fiche opérateur » ? 3
Points d'attention 3

DÉFINITIONS 4
Types d'interventions 4
Accompagnement techno-pédagogique 4
Soutien technique 4
Modes d'interventions 5
Autres termes 5

ACRONYMES 6

DIAGRAMME DE RECHERCHE 7

SUPPORT TECHNIQUE POUR LA CONNECTIVITÉ EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE 8
Centre d'informatique pour la Région Bruxelloise 9

SUPPORT TECHNIQUE EN RÉGION WALLONNE 10
Conseillers de la cellule École Numérique 11
Assistants à la maintenance informatique de la Cellule École Numérique 12

ACCOMPAGNEMENT TECHNO-PÉDAGOGIQUE AUX NIVEAUX MATERNEL ET PRIMAIRE 13
Conseillers techno-pédagogiques du CECP 14
Conseillers techno-pédagogiques de la FédEFoC (SeGEC) 15
Conseillers techno-pédagogiques de la FELSI 16
Conseillers techno-pédagogiques de W-BE 17

ACCOMPAGNEMENT TECHNO-PÉDAGOGIQUE AU NIVEAU SECONDAIRE 18
Conseillers techno-pédagogiques du CECP 19
Conseillers techno-pédagogiques du CPEONS 20
Conseillers techno-pédagogiques de la FELSI 21
Conseillers techno-pédagogiques de la FESeC (SeGEC) 22
Conseillers techno-pédagogiques de W-BE 23

INTRODUCTION

En Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreux opérateurs sont susceptibles d'intervenir auprès des équipes éducatives et établissements pour leur apporter un accompagnement techno-pédagogique ou un soutien technique en matière de numérique éducatif.

Partant de ce constat, les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence relatifs au numérique, déclinés dans la Stratégie numérique pour l'éducation, ont identifié un besoin essentiel du terrain : apporter des réponses rapides et directes aux professionnel·les de l'enseignement. La cartographie présentée ci-après constitue une première étape pour atteindre l'un des objectifs de la Stratégie numérique pour l'éducation, à savoir organiser la complémentarité des missions de support et leur coordination.

Conçue par le Service général du Numérique éducatif, en collaboration avec les différentes Fédérations de Pouvoirs Organisateurs, Wallonie-Bruxelles Enseignement et les opérateurs régionaux, elle permet l'identification du service institutionnel ou des personnes-ressources à même d'intervenir. Ce document présente des fiches d'opérateurs institutionnels en mesure d'apporter des réponses aux besoins techno-pédagogiques et techniques.

Comment naviguer dans la cartographie ?

La cartographie intègre un diagramme de recherche et conduit aux fiches des différents opérateurs.
Les opérateurs de l'accompagnement techno-pédagogique et du soutien technique peuvent différer en fonction :

- du type d'intervention souhaitée (techno-pédagogique ou de soutien technique) ;
- du niveau d'enseignement (fondamental ou secondaire) ;
- de la zone géographique de l'établissement.

Chaque fiche est accessible en cliquant sur le nom de l'opérateur souhaité.

Que contient la « fiche opérateur » ?

La « fiche opérateur » reprend :

- les missions de l'opérateur en matière de numérique éducatif ;
- les types d'interventions envisageables ;
- les niveaux, types et réseaux d'enseignements concernés ;
- la zone d'intervention ;
- les modes d'interventions possibles ;
- le mode d'interaction qui formalise le début de traitement d'une demande et le délai moyen de réponse ;
- les moyens privilégiés pour entrer en contact avec l'opérateur ;
- les éléments à prévoir pour faciliter les échanges.

Les définitions de ces catégories d'information sont précisées ci-après.

Points d'attention

→ Pour vous garantir les données les plus actualisées possibles, nous vous invitons à consulter cette cartographie sur les pages web dédiées : les informations y seront régulièrement mises à jour.

→ Les délais d'intervention indiqués le sont à titre indicatif et peuvent varier en fonction de circonstances indépendantes de la volonté des opérateurs.

DÉFINITIONS

Types d'interventions

a) Accompagnement techno-pédagogique

Soutien ponctuel techno-pédagogique
Aide directe portant sur une question spécifique en lien avec la techno-pédagogie.

Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique
Accompagnement sur le long terme d'un projet lauréat d'un appel à projets ou qui découle d'une demande d'accompagnement formulée par un établissement.

Accompagnement dans l'usage d'un écosystème numérique
Conseils dans le choix de solutions constituant un écosystème numérique et/ou accompagnement dans les usages pouvant en découler.

Formations techno-pédagogiques
Formations spécifiques portant sur les apprentissages avec et par le numérique ou formations qui abordent les potentiels pédagogiques liés à l'usage de certains outils et ressources numériques. L'intervention peut varier d'une dispense de formation à sa coordination.

b) Soutien technique

Déploiement et installation d'équipements
Réception et paramétrage du matériel octroyé à l'établissement ; installation de solutions logicielles sur des appareils de l'établissement.

Dépannage
Résolution ou aiguillage pour la résolution d'une panne.

Maintenance
Entretien, à la demande, des équipements, que ce soit au niveau hardware et/ou logiciel.

Conseils techniques
Conseils et aide au choix de matériel, de logiciels ou de plateformes en fonction des usages souhaités ; conseils pour l'achat de matériel sur fonds propres ; conseils d'optimisation du parc informatique existant ; aide à la prise en main et à l'appropriation des outils numériques.

Connectivité pour l'établissement
- En Région wallonne : conseils quant à la mise en place d'une connectivité pour l'établissement afin de le relier au réseau accessible par la voie publique ou conseils pour l'amélioration de cette connectivité.
- En Région de Bruxelles-Capitale : mise en place d'une connectivité jusqu'à un point de répartition, comme une salle informatique ou une armoire de télécommunication prévue à cet effet.

Connectivité dans la classe
Soutien à l'amélioration de la connectivité interne de l'établissement afin de disposer de la couverture internet la plus optimale possible dans l'ensemble des locaux de cours.

Accompagnement dans la mise en œuvre des projets numériques
- En Région wallonne : information et sensibilisation aux projets numériques portés par la RW, aide à la gestion et la mise en œuvre du projet, soutien dans les démarches des directions vers les PO afin d'obtenir les investissements nécessaires au projet (par exemple pour la réalisation de travaux préparatoires, l'achat d'équipement sur fonds propres, le changement d'abonne-ment internet…), relais entre les établissements scolaires et les fournisseurs, contacts avec les conseillers pédagogiques, appropriation des outils numériques, conseil pour l'achat de matériel.

Modes d'interventions

Sur site
L'intervention a lieu dans l'enceinte même de l'établissement.

À distance
L'intervention est réalisée sans déplacement de l'opérateur. Celui-ci conseille directement, oriente, forme à distance, résout le problème technique ou prend la main à distance sur le matériel.

Mixte
L'intervention combine une partie sur site et une partie à distance, notamment par le biais d'une plateforme ou de visio-conférences.

Transfert de la demande
L'opérateur vous réoriente directement vers un autre opérateur qui peut différer des opérateurs listés dans cette cartographie ou assure le relais entre vous et cet interlocuteur. Il peut s'agir par exemple, d'un PO ou d'un fournisseur.

Autres termes

Fédérations de Pouvoirs Organisateurs
Les organes de représentation et de coordination des différents Pouvoirs Organisateurs affiliés. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la page « L'organisation générale de l'enseignement »[1].

Fibre optique
Technologie permettant le transport de signaux où les flux de données informatiques oscillent à un débit situé entre 300 et 1000 mégabits/seconde (ou 1 gigabit/seconde).

xDSL
Le terme xDSL est utilisé de façon générique pour décrire l'ensemble des technologies DSL (Digital Subscriber Line ou ligne numérique d'abonné) disponibles, famille de technologies qui permettent la transmission à haut débit sur une ou plusieurs paires de cuivre en utilisant les signaux de très hautes fréquences.

Hybride fibre coaxial (HFC)
Traduit de la dénomination anglophone Hybrid Fiber Coaxial, HFC est un réseau combinant la fibre optique et le câble coaxial. Cette technologie permet l'ac-cès à internet à large bande, en utilisant les réseaux câblés de télévision existants.

[1] www.enseignement.be/index.php?page=25568&navi=2667

ACRONYMES

ADEN
Apprentissage à Distance et Éducation au Numérique

AMI
Assistant à la maintenance informatique

CECAFOC
Conseil de l'enseignement catholique pour la formation en cours de carrière

CECP
Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces

CEN
Conseiller école numérique

CIRB
Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise

CPEONS
Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné

CSA
Cellule de soutien et d'accompagnement

CTP
Conseiller techno-pédagogique

ENT
Environnement numérique de travail

FédEFoC
Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique

FELSI
Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants

FESeC
Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique

FPO
Fédération de Pouvoirs Organisateurs

PO
Pouvoir organisateur

RBC
Région de Bruxelles-Capitale

RW
Région wallonne

SeGEC
Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique

SGNE
Service général du Numérique éducatif

SNE
Service du Numérique éducatif

W-BE
Wallonie-Bruxelles Enseignement

DIAGRAMME DE RECHERCHE

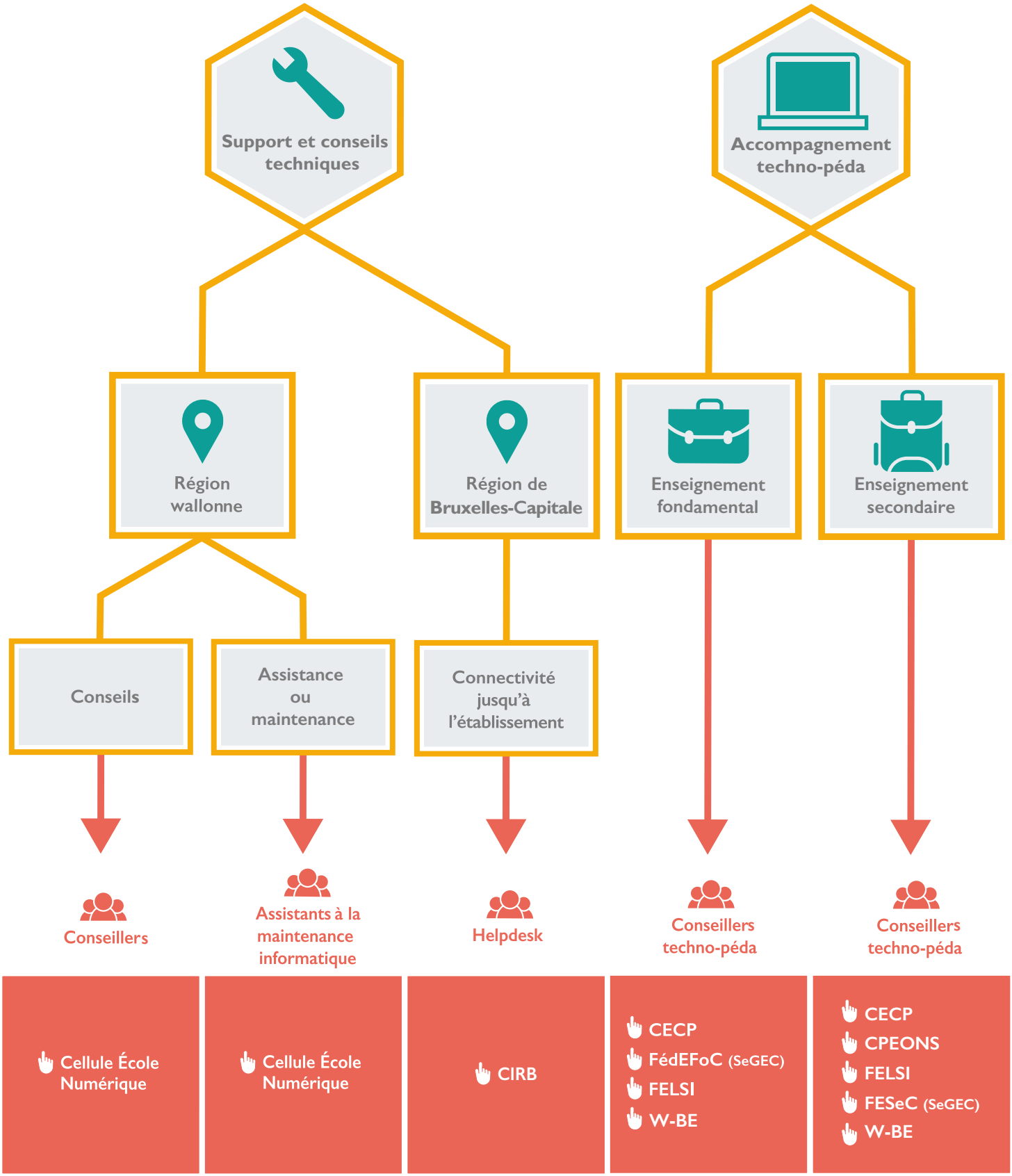

SUPPORT TECHNIQUE POUR LA CONNECTIVITÉ EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

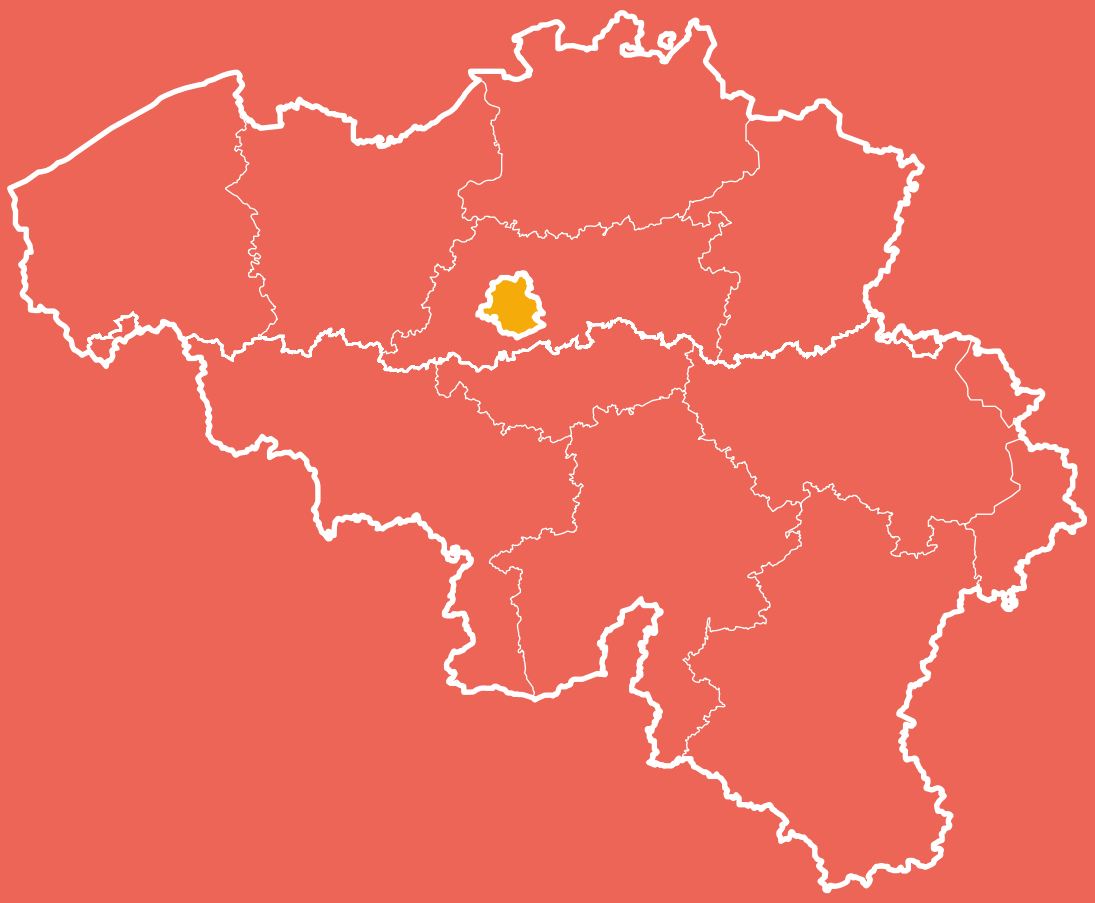

Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise

CENTRE D'INFORMATIQUE POUR LA RÉGION BRUXELLOISE

MISSIONS

Le Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB) est le partenaire informatique des institutions publiques régionales, locales et communautaires, des cabinets et organismes d'intérêt public en Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Le CIRB gère le projet « Fiber to the school » et coordonne les travaux effectués par IRISnet pour l'aménagement d'une connexion à la **fibre optique** (?) jusqu'à un point d'entrée pour les établissements de l'enseignement secondaire.

Une prise en charge de l'abonnement réseau est octroyée jusqu'à 100 mégabits/seconde. Au-delà, l'école peut demander une offre de prix à IRISnet ou à tout autre fournisseur.

Le CIRB permet également aux écoles primaires qui le souhaitent et qui en font la demande d'accéder à une connexion **xDSL** (?) ou équivalent **HFC** (?)

Un support technique est assuré sur les matières qui entrent dans sa sphère d'actions.

DEMANDE D'INTERVENTION

1. Helpdesk IRISline — **02 801 00 00**
2. E-mail centralisé — **irisline@cirb.brussels**

POUR EN SAVOIR PLUS

Les pages « Fiber to the school »

cirb.brussels/fr/nos-solutions/learning-solutions/fiber-to-the-school

irisnet.brussels/fr/projets

NIVEAUX ET TYPES

Primaire et secondaire, ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale

TYPE D'INTERVENTION

Connectivité pour l'établissement (?)

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 24h[1]

Un ticket est immédiatement ouvert au travers du helpdesk IRISline. Le helpdesk analyse et résout la demande ou achemine le ticket vers le bon service. Que la demande soit introduite par téléphone ou par e-mail, le service concerné reprend généralement contact dans les 24h.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le nom et l'adresse complète de l'école et de l'implantation concernée
- ✓ Si possible le numéro de convention CIRB de l'École
- ✓ Le nom et les coordonnées des personnes de contact pour la demande concernée
- ✓ Les disponibilités des personnes de contact

[1] Ce délai est dépendant des Service Level Agreements (SLA) qui identifient les processus internes au CIRB par type de réponse à apporter.

SUPPORT TECHNIQUE EN RÉGION WALLONNE

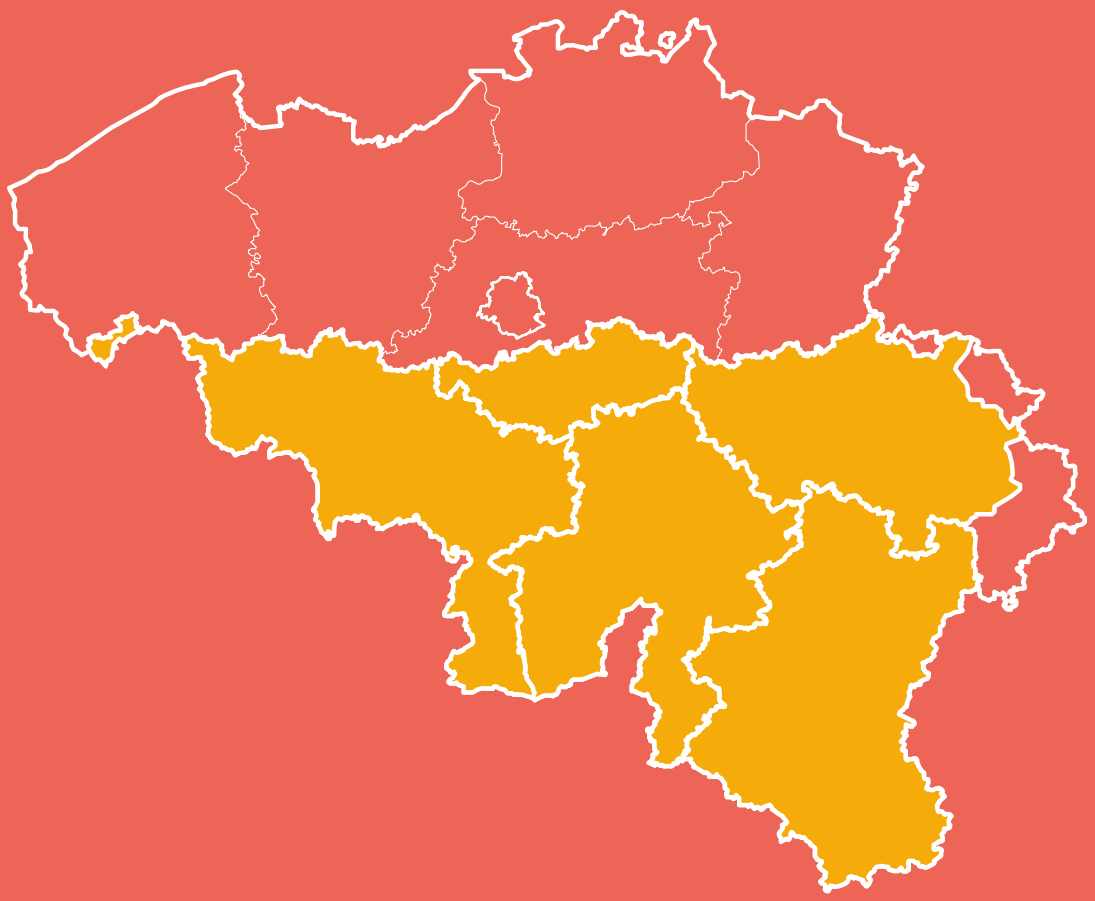

CONSEIL EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT ET D'OUTILS NUMÉRIQUES

Conseillers de la cellule École Numérique

ASSISTANCE TECHNIQUE, MAINTENANCE ET DÉPLOIEMENT

Assistants à la maintenance informatique de la cellule École Numérique

CONSEILLERS DE LA CELLULE ÉCOLE NUMÉRIQUE

MISSIONS

Les conseillers de la cellule École Numérique (CEN) sensibilisent et informent les écoles concernant les projets numériques portés par la RW. Ils conseillent et accompagnent prioritairement les lauréats des appels à projets « École Numérique » dans la mise en œuvre et la gestion de leur projet au travers : d'une aide à la prise en main et dans l'appropriation du matériel et des logiciels, de conseils pour une optimisation du parc informatique existant, de conseils sur les principales plateformes collaboratives, d'une aide à la mise en place de sites internet. Ils conseillent les établissements pour l'achat de matériel sur fonds propres (notamment au travers d'une centrale de marché). Ils fluidifient les relations entre les établissements scolaires et les fournisseurs. Ils soutiennent les directions dans leurs démarches vers les PO.

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 24h

Un accusé de réception est renvoyé dans les 24 heures. Par après, un conseiller École Numérique reprendra contact afin de planifier et de coordonner l'intervention ou de prévoir une rencontre.

TYPE D'INTERVENTION

- Conseils techniques (?)
- Connectivité pour l'établissement (?)
- Connectivité dans les classes (?)
- Accompagnement dans la mise en œuvre des projets numériques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

1. E-mail centralisé **ecolenumerique@spw.wallonie.be**
2. Numéro de téléphone **081 33 44 70**

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le numéro FASE de l'implantation
- ✓ Si d'application, le nom du projet « École Numérique » dont fait partie le matériel, le nom et les coordonnées du porteur de projet
- ✓ Le nom et les coordonnées des personnes de contact pour la demande concernée
- ✓ Une description spécifique du besoin
- ✓ Un état des lieux du matériel et de la connexion

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site École Numérique
www.ecolenumerique.be

Le lien vers la centrale de marché
emploi.wallonie.be/home/plan-numerique/ecole-numerique.default.html?displayTab=centrale-de-marche&

Le dossier « École numérique en actions »
emploi.wallonie.be/files/DOCS/Plan-num%c3%a9rique/Ecole-numerique-en-actions.pdf

ASSISTANTS À LA MAINTENANCE INFORMATIQUE DE LA CELLULE ÉCOLE NUMÉRIQUE

MISSIONS

Les assistants à la maintenance informatique de la cellule École Numérique (AMI) ont pour mission d'apporter leur soutien technique aux établissements bénéficiant des projets numériques portés par la Région wallonne (École Numérique, Cyberclasse, Connectivité interne). Ils réceptionnent, paramètrent et implantent le matériel octroyé dans les établissements lauréats des appels à projets « École Numérique ». Ils aident à l'installation de solutions logicielles. Ils dépannent et résolvent les problèmes techniques relatifs au matériel des projets « École Numérique » et « Cyberclasse ». Ils soutiennent également la prise en main matérielle et logicielle, et prodiguent des conseils techniques.

TYPE D'INTERVENTION

- Déploiement et installation d'équipements
- Dépannage
- Maintenance
- Conseils techniques
- Connectivité pour l'établissement
- Connectivité dans la classe

DEMANDE D'INTERVENTION

1. E-mail centralisé
ecolenumerique@spw.wallonie.be
2. Helpdesk « Cyberclasse »
icsbe.cyberclasse@spie.be
3. Numéro de téléphone spécifique « Cyberclasse »
02 405 74 44

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site École Numérique
www.ecolenumerique.be
Le lien vers la centrale de marché
emploi.wallonie.be/home/plan-numerique/ecole-numerique.default.html?displayTab=centrale-de-marche&
Le dossier « École numérique en actions »
emploi.wallonie.be/files/DOCS/Plan-num%c3%a9rique/Ecole-numerique-en-actions.pdf

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site
- Mixte
- À distance
- Transfert de la demande

Dans les 24h

Un accusé de réception est renvoyé dans les 24 heures. Par après, un assistant à la maintenance informatique reprendra contact afin de planifier et de coordonner l'intervention ou de prévoir une rencontre.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- Le numéro FASE de l'implantation
- Si d'application, le nom du projet « École Numérique » dont fait partie le matériel, le nom et les coordonnées du porteur de projet
- Le nom et les coordonnées des personnes de contact pour la demande concernée
- Une description spécifique du besoin
- Un état des lieux du matériel et de la connexion

ACCOMPAGNEMENT TECHNO-PÉDAGOGIQUE AUX NIVEAUX MATERNEL ET PRIMAIRE

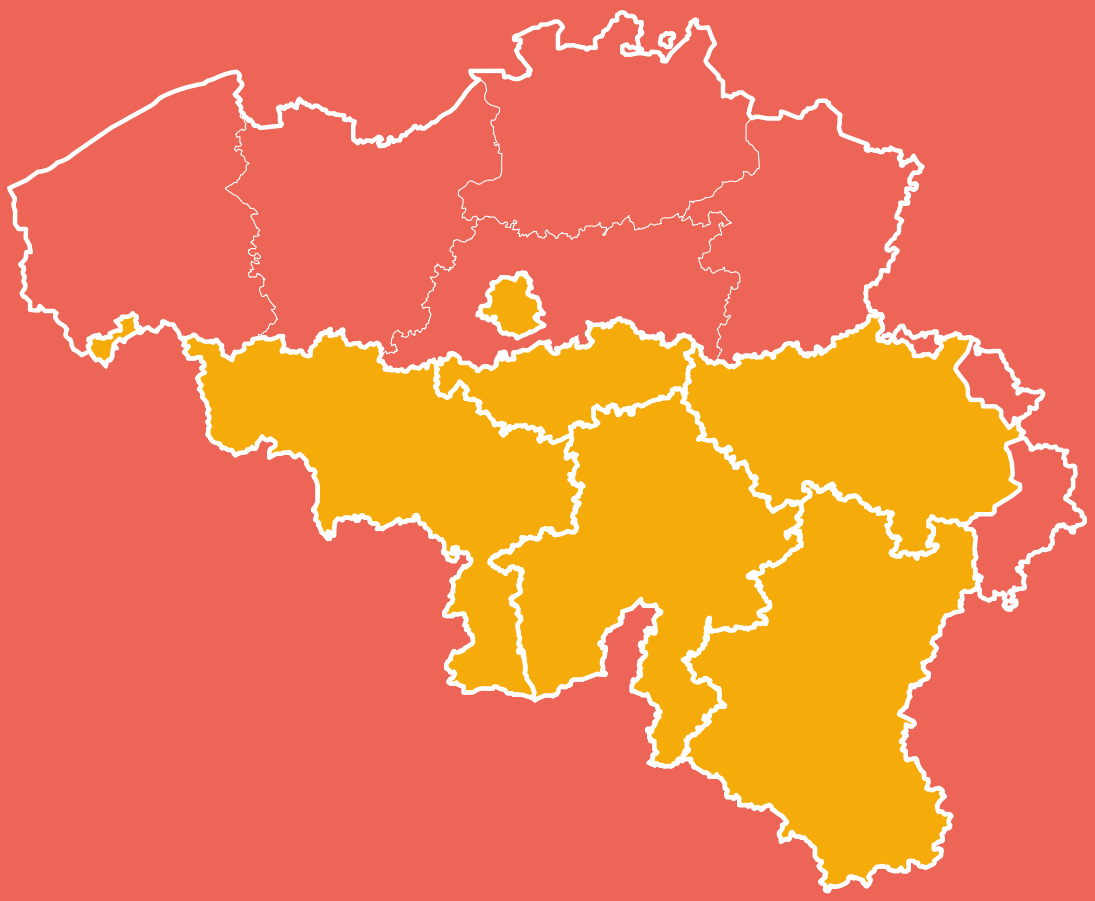

- Conseillers techno-pédagogiques du CECP
- Conseillers techno-pédagogiques de la FédEFoC (SeGEC)
- Conseillers techno-pédagogiques de la FELSI
- Conseillers techno-pédagogiques de W-BE

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DU CECP

MISSIONS

Les Conseillers techno-pédagogiques (CTP) du CECP ont pour mission de contribuer à la formation, au soutien, à l'accompagnement et au suivi, à distance ou en présentiel, des équipes éducatives qui dépendent du CECP et qui sont désireuses de développer des actions pédagogiques et/ou professionnelles insérant des ressources/outils numériques au service de l'enseignement et de l'apprentissage.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique (?)
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique (?)
- Formations techno-pédagogiques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

1. E-mail du conseiller-référent
fabrice.pochez@cecp.be

2. Informations sur site (onglet « Accompagnement »)
www.tice-cecp.be/accompagnement

BON À SAVOIR

L'ensemble des coordonnées des Conseillers techno-pédagogiques du CECP se trouve sur la page de leur site dédié aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement :
www.tice-cecp.be/contacts

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site des CTP du CECP
www.tice-cecp.be/accueil

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental ordinaire et spécialisé

Secondaire spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 48h

Le conseiller-référent qui coordonne une cellule de 10 CTP prendra contact avec le demandeur ou la direction de l'établissement après analyse du dossier. Un mail sera envoyé afin de se mettre en liaison avec le CTP qui traitera la demande.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le nom et les coordonnées de la direction
- ✓ Le numéro FASE de l'école et de l'implantation
- ✓ Les informations, coordonnées et disponibilités de la personne ayant introduit la demande
- ✓ Un cadastre du matériel numérique/informatique disponible dans l'école/l'implantation
- ✓ Le ou les objectif(s) pédagogique(s) visé(s) et les besoins de toutes les personnes concernées par le projet

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DE LA FÉDEFOC (SEGEC)

MISSIONS

Les Conseillers techno-pédagogiques (CTP) de la cellule de soutien et d'accompagnement de la FédEFoC ont pour mission de conseiller, accompagner et soutenir les enseignants, les équipes pédagogiques et les établissements de l'enseignement fondamental qui dépendent du SeGEC dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique. Ils chercheront à identifier les besoins des professionnels de l'enseignement, à y répondre directement si possible ou les réorienteront vers le bon opérateur.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique (?)
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique (?)
- Accompagnement dans l'utilisation d'écosystèmes numériques (?)
- Formations techno-pédagogiques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

1. E-mail centralisé — **ctpsegec@gmail.com**

2. E-mails des CTP — **jean.huberlant@segec.be**, **vinciane.tremouroux@segec.be**

BON À SAVOIR

Faire introduire la demande par la direction permet à celle-ci d'être dans son rôle de coordination de projets et de faciliter l'intervention du CTP qui entame cette dernière par une prise de contact avec le chef d'établissement. Les demandes de soutien techno-pédago-gique ponctuel sur des aspects spécifiques peuvent néanmoins être introduites directement par l'enseignant.

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 48h

Un des CTP ou conseiller du réseau reprendra contact auprès de la direction de l'école pour signifier la bonne prise en considération de la demande, entamer les démarches de planification ou aiguiller le demandeur vers un autre interlocuteur.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le numéro FASE de l'établissement
- ✓ Le nom et les coordonnées de la direction
- ✓ Le nom et les coordonnées des personnes de contact pour la demande concernée
- ✓ Les plages horaires et disponibilités pour une intervention
- ✓ Le type de matériel utilisé
- ✓ Prévoir un local avec connexion wifi si l'intervention est prévue *in situ*

POUR EN SAVOIR PLUS

La page web spécifique dédiée au numérique
www.salle-des-profs.be/?page_id=2730

Le site des conseillers au soutien et à l'accompagnement
www.salle-des-profs.be

Le lien vers le catalogue de formations
lenseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/FoCEF/Catalogue/2020/Brochure_2020-2021.pdf

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DE LA FELSI

MISSIONS

La Conseillère techno-pédagogique (CTP) de la FELSI a pour missions de conseiller, soutenir et accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles qui dépendent de la FELSI dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique. Elle cherchera à identifier les besoins des professionnels de l'enseignement, à y répondre directement si possible ou les réorientera vers le bon opérateur.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique ?
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique ?
- Accompagnement dans l'utilisation d'écosystèmes numériques ?
- Formations techno-pédagogiques ?

DEMANDE D'INTERVENTION

E-mail de la CTP **delphine.sweers@felsi.eu**

BON À SAVOIR

Les interventions se font prioritairement à distance. L'organisation de formations techno-pédagogiques se réalise en fonction des besoins du terrain identifiés au préalable en concertation avec la CTP. L'intervention de la CTP se fait sous forme de coordination.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site de la FELSI **felsi.eu**

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- À distance ?
- Sur site[1] ?

Dans les 24h

La CTP reprendra contact dans les 24h (excepté congés scolaires ou contrainte) soit pour répondre au besoin, soit pour analyser plus **en profondeur** la demande ou planifier une intervention. Un accusé de réception ne sera pas nécessairement renvoyé.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le nom, les coordonnées et la fonction de la personne de contact pour la demande concernée
- ✓ Les plages horaires préférentielles pour une prise de contact

[1] Les interventions se font sur place lorsque cela est effectivement nécessaire.

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DE W-BE

MISSIONS

Les conseillers techno-pédagogiques (CTP) de la cellule de soutien et d'accompagnement de W-BE ont pour mission de conseiller, accompagner et soutenir les enseignants, les équipes pédagogiques et les établissements qui dépendent de W-BE dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique. Ils chercheront à identifier les besoins des professionnels de l'enseignement, à y répondre directement si possible ou les réorienteront vers le bon opérateur.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique (?)
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique (?)
- Accompagnement dans l'utilisation d'écosystèmes numériques (?)
- Formations techno-pédagogiques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

E-mail centralisé	**aden@w-b-e.be**
Formulaire sur le site ADEN	**www.w-b-e.be/aden/contact**
E-mail de la CTP	**sandrine.geuquet@cfwb.be**

BON À SAVOIR

Les demandes d'informations à l'attention d'une équipe éducative doivent être planifiées minimum un mois à l'avance. Il faut en tenir compte avant de solliciter les CTP à cet effet.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site de la cellule d'Apprentissage à Distance et Enseignement Numérique (ADEN)	**www.w-b-e.be/aden**
Le site de liaison avec les CTP	**www.wbtice.be**
Le site de la Cellule de soutien et d'Accompagnement W-BE	**www.w-b-e.be/csa**
Le site de la Cellule Numérique du CAF	**cafnumerique.wixsite.com/cafnumerique**

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 24h

Un courriel de réponse proposant quelques dates afin de planifier l'intervention avec les CTP sera envoyé.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- Le nom et les coordonnées des personnes de contact pour la demande concernée
- Une identification des disciplines concernées
- Les plages horaires préférentielles
- Un état des lieux des plateformes et applications utilisées dans l'établissement
- Un état des lieux des logiciels et du matériel à disposition

ACCOMPAGNEMENT TECHNO-PÉDAGOGIQUE AU NIVEAU SECONDAIRE

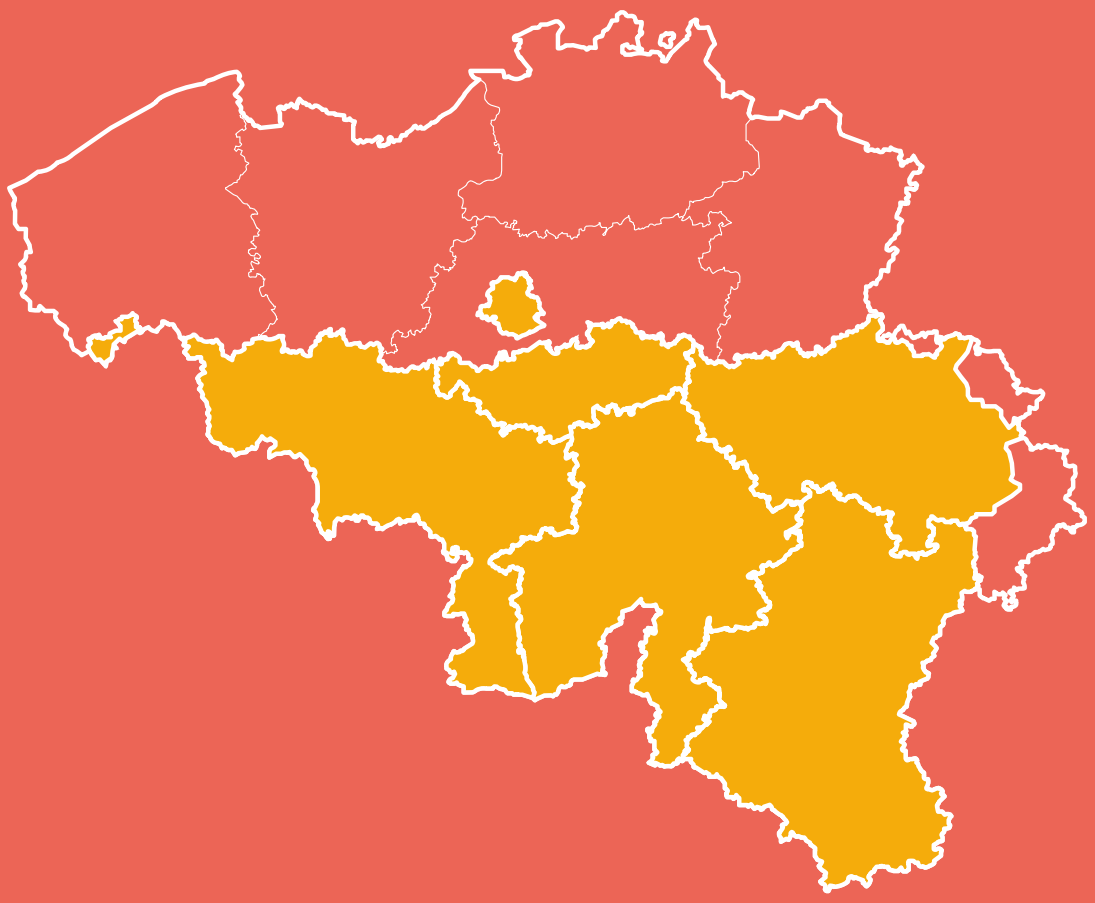

- Conseillers techno-pédagogiques du CECP
- Conseillers techno-pédagogiques du CPEONS
- Conseillers techno-pédagogiques de la FELSI
- Conseillers techno-pédagogiques de la FESeC (SeGEC)
- Conseillers techno-pédagogiques de W-BE

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DU CECP

MISSIONS

Les Conseillers techno-pédagogiques (CTP) du CECP ont pour mission de contribuer à la formation, au soutien, à l'accompagnement et au suivi, à distance ou en présentiel, des équipes éducatives qui dépendent du CECP et qui sont désireuses de développer des actions pédagogiques et/ou professionnelles insérant des ressources/outils numériques au service de l'enseignement et de l'apprentissage.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique (?)
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique (?)
- Formations techno-pédagogiques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

1. E-mail du conseiller-référent
fabrice.pochez@cecp.be

2. Informations sur site (onglet « Accompagnement »)
www.tice-cecp.be/accompagnement

BON À SAVOIR

L'ensemble des coordonnées des Conseillers techno-pédagogiques du CECP se trouve sur la page de leur site dédié aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement :
www.tice-cecp.be/contacts

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site des CTP du CECP
www.tice-cecp.be/accueil

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental ordinaire et spécialisé

Secondaire spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 48h

Le conseiller-référent qui coordonne une cellule de 10 CTP prendra contact avec le demandeur ou la direction de l'établissement après analyse du dossier. Un mail sera envoyé afin de se mettre en liaison avec le CTP qui traitera la demande.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le nom et les coordonnées de la direction
- ✓ Le numéro FASE de l'école et de l'implantation
- ✓ Les informations, coordonnées et disponibilités de la personne ayant introduit la demande
- ✓ Un cadastre du matériel numérique/informatique disponible dans l'école/l'implantation
- ✓ Le ou les objectif(s) pédagogique(s) visé(s) et les besoins de toutes les personnes concernées par le projet

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DU CPEONS

MISSIONS

Les Conseillers techno-pédagogiques (CTP) de la cellule de soutien et d'accompagnement (CSA) du CPEONS ont pour mission de conseiller, accompagner et soutenir les enseignants, les équipes pédagogiques et les établissements qui dépendent du CPEONS dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique. Les CTP mutualisent leurs connaissances et compétences avec leurs collègues disciplinaires e
ponse qui combine toutes les expertises au bénéfice du demandeur.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique (?)
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique (?)
- Accompagnement dans l'utilisation d'écosystèmes numériques (?)
- Formations techno-pédagogiques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

La demande d'intervention est exclusivement introduite par le PO par e-mail aux coordinatrices de la CSA. **equipecoordinationcsa@cpeons.be**

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le nom et les coordonnées des personnes de contact pour la demande concernée
- ✓ Les plages horaires et disponibilités pour une intervention
- ✓ Le type de matériel utilisé
- ✓ Prévoir un local avec connexion wifi si l'intervention est prévue *in situ*

POUR EN SAVOIR PLUS

La page web de la Cellule de soutien et d'accompagnement **www.cellulecsacpeons.com**
Le lien vers le padlet de modules de formations **fr.padlet.com/floriane_martin/cjjo3mexaeyi**
Le lien vers le padlet disciplinaire **fr.padlet.com/floriane_martin/2pwr8999ibpe**

NIVEAUX ET TYPES

Secondaire ordinaire

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- ○
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 48h

La demande d'intervention par le PO (condition nécessaire à remplir) est téléchargeable sur le site du CPEONS. Dès réception, le CTP prend contact dans les 48h avec l'école ou la direction pour organiser l'intervention.

BON À SAVOIR

Passer par le PO pour introduire la demande permet d'éviter un doublon d'intervention.
Il existe également des modules de formation au et par le numérique sur un padlet créé par le pôle pédagogique de la cellule (cf. lien ci-dessous). Les modules sont libres d'accès mais les formations sont réservées uniquement aux membres du CPEONS. Un calendrier des formations est disponible et l'inscription est obligatoire.
Les interventions ne se limitent pas aux cours généraux. Des conseillers pédagogiques disciplinaires/secteurs, accompagnés dans la partie numérique par les CTP, peuvent apporter de nombreuses solutions au niveau de l'enseignement technique ou professionnel.

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DE LA FELSI

MISSIONS

La Conseillère techno-pédagogique (CTP) de la FELSI a pour missions de conseiller, soutenir et accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques et les écoles qui dépendent de la FELSI dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique. Elle cherchera à identifier les besoins des professionnels de l'enseignement, à y répondre directement si possible ou les réorientera vers le bon opérateur.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique
- Accompagnement dans l'utilisation d'écosystèmes numériques
- Formations techno-pédagogiques

DEMANDE D'INTERVENTION

E-mail de la CTP **delphine.sweers@felsi.eu**

BON À SAVOIR

Les interventions se font prioritairement à distance. L'organisation de formations techno-pédagogiques se réalise en fonction des besoins du terrain identifiés au préalable en concertation avec la CTP. L'intervention de la CTP se fait sous forme de coordination.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site de la FELSI **felsi.eu**

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- À distance
- Sur site[1]

Dans les 24h

La CTP reprendra contact dans les 24h (excepté congés scolaires ou contrainte) soit pour répondre au besoin, soit pour analyser plus **en profondeur** la demande ou planifier une intervention. Un accusé de réception ne sera pas nécessairement renvoyé.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Le nom, les coordonnées et la fonction de la personne de contact pour la demande concernée
- ✓ Les plages horaires préférentielles pour une prise de contact

[1] Les interventions se font sur place lorsque cela est effectivement nécessaire.

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DE LA FESEC (SEGEC)

MISSIONS

Les conseillers techno-pédagogiques (CTP) de la cellule de soutien et d'accompagnement de la FESeC ont pour mission de conseiller, accompagner et soutenir les enseignants, les équipes pédagogiques et les établissements qui dépendent de l'enseignement secondaire du SeGEC dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique. Ils chercheront à identifier les besoins des professionnels de l'enseignement, à y répondre directement si possible ou les réorienteront vers le bon opérateur.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique (?)
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique (?)
- Accompagnement dans l'utilisation d'écosystèmes numériques (?)
- Formations techno-pédagogiques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

1. E-mail des conseillers
2. Formulaire en ligne
3. E-mail de la référente de la cellule d'accompagnement
4. E-mail centralisé (mail du secrétariat)

dintic.reseauxlibres.be/wordpress/?cat=114
bit.ly/31dw0YvCSA
josettemarie.houben@segec.be

accompagnementpedagogique.fesec@segec.be

BON À SAVOIR

L'accompagnement est également possible en Centre de Formation par Alternance (CEFA). En matière de formation réalisée par les CTP hors champ du CECAFOC, il est préférable que le dispositif soit construit de manière conjointe lors d'une rencontre *in situ* entre la cellule et l'école pour en définir les contours (en présence, à distance, mixte, lors d'une journée pédagogique…).

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site de la FESeC
enseignement.catholique.be

Le site des Conseillers techno-pédagogiques
dintic.reseauxlibres.be/wordpress

NIVEAUX ET TYPES

Secondaire ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?) (pour certaines formations)

Dans les 24h

Selon la manière dont est introduite la demande, un accusé de prise en charge est renvoyé par mail par le conseiller ou par le secrétariat. Un CTP reprendra contact dans la semaine pour planifier et coordonner l'intervention.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- ✓ Les plages horaires et disponibilités pour une intervention
- ✓ Le nom des personnes-ressources (référent numérique/informatique)
- ✓ Le type d'écosystème/de matériel utilisé en lien avec la demande
- ✓ Prévoir un local avec connexion wifi si l'intervention est prévue *in situ*

CONSEILLERS TECHNO-PÉDAGOGIQUES DE W-BE

MISSIONS

Les conseillers techno-pédagogiques (CTP) de la cellule de soutien et d'accompagnement de W-BE ont pour mission de conseiller, accom-pagner et soutenir les enseignants, les équipes pédagogiques et les établissements qui dépendent de W-BE dans le déploiement d'une approche intégrée du numérique. Ils chercheront à identi-fier les besoins des professionnels de l'enseigne-ment, à y répondre directement si possible ou les réorienteront vers le bon opérateur.

TYPE D'INTERVENTION

- Soutien ponctuel techno-pédagogique (?)
- Accompagnement de la mise en œuvre d'un projet numérique (?)
- Accompagnement dans l'utilisation d'écosystèmes numériques (?)
- Formations techno-pédagogiques (?)

DEMANDE D'INTERVENTION

E-mail centralisé	**aden@w-b-e.be**
Formulaire sur le site ADEN	**www.w-b-e.be/aden/contact**
E-mail de la CTP	**sandrine.geuquet@cfwb.be**

BON À SAVOIR

Les demandes d'informations à l'attention d'une équipe éducative doivent être planifiées minimum un mois à l'avance. Il faut en tenir compte avant de solliciter les CTP à cet effet.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le site de la cellule d'Apprentissage à Distance et Enseignement Numérique (ADEN)	**www.w-b-e.be/aden**
Le site de liaison avec les CTP	**www.wbtice.be**
Le site de la Cellule de soutien et d'Accompagnement W-BE	**www.w-b-e.be/csa**
Le site de la Cellule Numérique du CAF	**cafnumerique.wixsite.com/cafnumerique**

NIVEAUX ET TYPES

Fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé

OÙ ?

Région de Bruxelles-Capitale et Région wallonne

EN PRATIQUE

Modes d'intervention

- Sur site (?)
- Mixte (?)
- À distance (?)
- Transfert de la demande (?)

Dans les 24h

Un courriel de réponse proposant quelques dates afin de planifier l'intervention avec les CTP sera envoyé.

À AVOIR SOUS LA MAIN !

- Le nom et les coordonnées des personnes de contact pour la demande concernée
- Une identification des disciplines concernées
- Les plages horaires préférentielles
- Un état des lieux des plateformes et applications utilisées dans l'établissement
- Un état des lieux des logiciels et du matériel à disposition

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Numérique éducatif
En collaboration avec les Fédérations de Pouvoirs Organisateurs, Wallonie-Bruxelles Enseignement
et les opérateurs régionaux

contact.sne@cfwb.be
www.fw-b.be • 0800 20 000

Graphisme : Laura Maugeri
Décembre 2020

Éditrice responsable : Lise-Anne HANSE, Administratrice générale - Avenue du Port 16, 1080 Bruxelles